



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Éduc'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex

Mel : [unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr) - Site : [www.cgteduc.fr](http://www.cgteduc.fr)

## **Pourquoi la CGT Éduc'action refuse de participer aux comités de suivi des réformes**

Les personnels du ministère de l'Éducation se sont mobilisés tout au long de l'année scolaire 2018/2019 contre des réformes qui façonnent notre école en accentuant le tri social et qui génèrent une perte de sens de nos métiers.

La CGT Éduc'action a pris ses responsabilités en appelant nos collègues à se mobiliser contre la réforme de la voie professionnelle, puis contre la réforme du lycée.

Au mois de décembre plusieurs centaines de lycées ont été bloqués et s'en ai suivi une répression policière disproportionnée contre nos élèves.

Au printemps 2019, le rejet de la loi « *pour une école de la confiance* » a généré une lutte dont l'ampleur considérable, en particulier dans le premier degré contre notamment la création des EPSF, a forcé le ministre à renoncer, à la mise en place d'un tel dispositif, au moins temporairement.

Au mois de juin les personnels des lycées et des lycées professionnels ont mené une mobilisation exceptionnelle contre les réformes Blanquer, qui a abouti à des appels à la grève de l'intersyndicale du second degré pendant les corrections du bac.

Les menaces disciplinaires et financières du ministre ont même attisé la colère de beaucoup de nos collègues.

Ce mouvement a été suffisamment fort pour perturber de façon significative la session 2019.

Depuis la rentrée, le ministre tente de communiquer sur sa volonté de renouer le dialogue avec les personnels et avec leurs organisations syndicales, mais cela ne s'est traduit pour l'instant, par aucune inflexion de sa politique.

La mise en place de comités de suivi pour assurer le déploiement de réformes que nous combattons, conduirait paradoxalement les organisations syndicales à participer à la mise en œuvre de réformes dont elles demandent l'abrogation.

Les missions définies par le ministre sont à ce titre explicite puisqu'il s'agit « *d'observer l'effectivité et la qualité du déploiement* » des réformes et « *d'identifier les bonnes pratiques...* »

La CGT Éduc'action s'est prononcée sans ambiguïté contre toute participation à un processus qui ne peut être qu'une opération de communication du ministre, alors qu'il refuse depuis le début toute réelle concertation et que son seul recul sur les EPSF ne s'est fait qu'en raison du rapport de force imposé par les personnels.

Face à une offensive sans précédent contre le statut général des fonctionnaires et contre notre système de retraite qui conduirait à l'arbitraire dans la gestion des carrières des personnels, abaisserait drastiquement leurs retraites et changerait la nature même de nos services publics, la CGT Éduc'action considère que la gravité de la situation doit nous conduire à construire un rapport de force à la hauteur des enjeux auxquels nous sommes confrontés.

Montreuil, le 2 octobre 2019